



Lundi 26 septembre, les élus communautaires se sont réunis en conseil. Retour sur quelques délibérations adoptées.

1- Créer des synergies pour mieux répondre aux besoins de santé des habitants

La communauté de communes travaille à l'élaboration de son Plan Territorial de Santé*. Le Président Henri Baile a tenu à remercier les vice-présidents Roger Cohard et Françoise Midali pour leur engagement sur ce dossier et pour les nombreux échanges constructifs qu'ils ont eu avec les différentes autorités de santé impliquées. Il a également rappelé qu'une consultation est en cours et que tous les habitants sont invités à proposer des solutions concrètes qui pourraient améliorer le parcours de santé et la santé en général sur le territoire. En parallèle de cette politique intercommunale volontariste, des professionnels de santé du territoire (76 à ce jour) ont initié, en 2022, la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) qui couvrira 29 communes dont 22 situées sur le sud du territoire de la communauté de communes, pour une meilleure coordination et ainsi qu'une structuration des parcours de santé. Elle sera opérationnelle dès janvier 2023. Le Plan Territorial de Santé du Grésivaudan souhaitant répondre à ce même objectif, les élus ont adopté la mise en œuvre d'un partenariat avec le CPTS. Ce partenariat prendra la forme, dans un premier temps, de la présence réciproque de représentants de ces deux dispositifs dans leurs organes décisionnels afin de collaborer de façon plus étroite avec l'ensemble des professionnels de santé ; le tout pour répondre au mieux aux besoins de santé des habitants.

* Le PTS consiste à construire des parcours de santé plus cohérents à l'échelle locale en permettant à chaque acteur volontaire d'influencer favorablement sur l'état de santé de la population et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

2- Eau potable : renfort du plan d'action de réduction des pertes en eau

« La sécheresse a frappé l'ensemble du pays cet été et notre territoire n'a pas été épargné. L'approvisionnement en eau a fait l'objet de toutes les attentions et de la plus grande vigilance. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de François Bernigaud, vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement et de l'ensemble des équipes du service des eaux de la communauté de communes qui ont effectué un suivi permanent du stress hydrique sur l'ensemble des communes et qui ont permis aux communes en situation délicate de ne jamais manquer d'eau » précise Henri Baile. Si pour l'ensemble du Grésivaudan, le taux de rendement moyen des réseaux d'eau potable se situe aux alentours des 85%, un pourcentage en adéquation avec les objectifs de 71% fixés par le Grenelle de l'environnement, on constate cependant des disparités territoriales et 13 communes affichent un rendement en deçà de ce pourcentage : Barraux, Crêts-en-Belledonne, Frogès, La Chapelle-du-Bard, La Combe-de-Lancey, Laval, Le Champ-Près-Frogès, Le Haut-Bréda,

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr

Les Adrets, St-Jean-le-Vieux, Ste-Agnès, Ste-Marie-du-Mont et Theys. Le service des eaux du Grésivaudan applique déjà une série de mesures consistant à rechercher et réparer les fuites et autres matériels défectueux mais la situation dans ces communes nécessite un renfort du dispositif en appliquant un nouveau plan d'action adopté en conseil communautaire, qui se présentera de la façon suivante : campagne de renouvellement de compteurs, sectorisation, campagne de recherche de fuites et identification des secteurs les plus fuyards, réparation de fuites, gestion des pressions, rénovation ou remplacement de canalisations. Au-delà des réparations simples et immédiates, la première étape du plan consistera à établir un état des lieux technique permettant d'inscrire dès que possible de nouvelles dépenses en investissement dans le Plan Pluriannuel d'investissement pour eaux et assainissement.

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr